



Le jour d'après : contrer les injustices systémiques, faire progresser les droits humains

Appel à l'action au niveau mondial du Réseau-DESC
1 mai 2020

La pandémie de COVID-19 a exposé et intensifié partout dans le monde les injustices systémiques graves. Les personnes sont obligées de rester chez elles sans logement sûr, de se laver les mains sans accès à l'eau potable et de combler les lacunes de systèmes publics défaillants en matière de santé et de protection sociale, avec des répercussions disproportionnées sur les femmes. Les gouvernements et les entreprises imposent de faux choix, notamment entre la contagion et la famine, le travail dangereux et le chômage, le sauvetage et la ruine des entreprises, la sécurité personnelle et la santé publique. En tant que communautés de résistance, mouvements sociaux, organisations et défenseurs des droits humains, nous exigeons des alternatives économiques, sociales et politiques qui fassent des droits humains et de la justice sociale une réalité pour toutes et tous. Un retour au *statu quo* n'est pas une option.

Les communautés dans toutes les régions du monde résistent depuis longtemps à l'appauvrissement en dépit de l'abondance, à l'augmentation des inégalités, à l'influence induite des entreprises sur les décisions publiques et à l'accélération de la crise climatique et de la répression dans un contexte d'autoritarisme croissant. Notre [Charte commune pour la lutte collective](#) - pilotée par les membres de mouvements sociaux et approuvée par d'autres membres issus de 77 pays - a articulé ces conditions mondiales communes. La Charte lie ces conditions au système capitaliste dominant - qui donne la priorité aux profits au détriment des personnes et de la planète - aux structures d'oppression entremêlées, y compris le patriarcat, le racisme et les histoires longues du colonialisme et de l'impérialisme. S'appuyant sur la Charte, les discussions des membres de ces dernières semaines concernant la pandémie ont permis de produire des [analyses](#) axées sur les réalités vécues par les personnes et les communautés dans le monde entier et des revendications portant sur une série de questions, qui constituent la base de cet appel à l'action.

L'appauvrissement, les dépossessions et les inégalités se sont aggravés au cours des dernières décennies. Les réformes politiques néolibérales ont affaibli les protections au travail, augmenté l'extraction, facilité la circulation des capitaux là où les protections en matière de droits humains et d'environnement sont les plus faibles, privatisé et transformé en marchandises les produits de première nécessité, sapé la souveraineté alimentaire, construit des systèmes fiscaux régressifs et imposé l'austérité à la majorité tout en offrant une prospérité subventionnée à une élite. Ces réformes ont été imposées et manipulées pour des intérêts corporatifs et financiers, notamment par le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et les accords de commerce et d'investissement. En dépit de décennies de soi-disant responsabilité sociale des entreprises, celles-ci commettent constamment des violations des droits des travailleurs et des travailleuses, plus largement, des droits environnementaux et humains, refusent de payer leur juste part d'impôts et poursuivent leur emprise sur les institutions gouvernementales et l'élaboration des politiques publiques. L'incapacité des gouvernements à s'attaquer de manière urgente à la crise climatique



est peut-être l'exemple le plus flagrant de l'emprise des entreprises. Cette situation a jeté les bases d'une spirale de la pandémie, qui a engendré des crises sanitaires, économiques et sociales dévastatrices, ainsi qu'une déréglementation environnementale.

L'accent mis actuellement sur le « sauvetage de l'économie » plutôt que sur la protection des droits humains et environnementaux est l'écho alarmant de tendances de longue date, notamment des approches malavisées en réponse à la crise financière mondiale de 2008. Bien qu'ils aient reconnu la gravité de la crise, le FMI et la Banque mondiale continuent de fonctionner comme d'habitude en offrant des prêts d'urgence au lieu d'une annulation significative de la dette et de réparations attendues depuis longtemps pour des décennies de politiques qui ont laissé les gens plus pauvres et ont remplacé le colonialisme par l'impérialisme économique. L'influence indue des entreprises a conduit les États à accorder des subventions et des renflouements massifs aux entreprises, avec une supervision très limitée, à réduire les protections environnementales et à redéfinir les activités essentielles pour inclure les opérations minières et les entreprises de construction commerciales, entre autres. Les entreprises ont obtenu l'autorisation de mener des projets controversés, souvent dans un contexte de répression des droits de participation des communautés locales et du droit des peuples autochtones à un consentement libre, préalable et éclairé. Lorsque les peuples autochtones exercent leurs droits reconnus à l'autodétermination de leurs propres modèles économiques, politiques et culturels, ils continuent de faire face aux agressions du fait du développement et à la criminalisation.

Même si la pandémie a révélé ce qu'un travail essentiel constitue vraiment, ceux et celles qui l'effectuent continuent à être systématiquement sous-évalués. Dans de nombreux pays, en particulier dans le Sud, la plupart des travailleurs, y compris les travailleurs et travailleuses domestiques et les ouvriers et ouvrières agricoles, sont employés dans le secteur informel et n'ont pas accès à la sécurité sociale et à l'assurance-emploi. De nombreux travailleurs et travailleuses sont contraints de travailler dans des conditions de plus en plus précaires, sans équipement de protection adéquat, sans congés de maladie payés et sans assurance maladie (en l'absence de soins de santé universels), ou risquent de perdre leur emploi définitivement. Les femmes, les migrants et les minorités qui travaillent, en particulier, ont subi une perte disproportionnée de leurs emplois et moyens de subsistance en raison de leur forte représentation dans le secteur informel et les professions précaires. Pour certains, l'incapacité de travailler en raison de la fermeture des marchés locaux, des interdictions de pêche, des restrictions de mouvement et d'autres mesures d'isolement social les menacent d'expulsion, de famine et d'appauvrissement, car de nombreux gouvernements n'ont pas garanti l'approvisionnement public des produits de première nécessité.

Les inégalités au sein des pays et entre eux rendent de nombreuses recommandations de santé publique intrinsèquement discriminatoires, car elles exigent un certain niveau de vie, comme l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et un logement adéquat. En outre, ces recommandations ne tiennent souvent pas compte des formes de discrimination intersectionnelle présentes dans la société. De nombreux groupes ayant déjà un accès limité à des services de santé adéquats et à d'autres services publics, notamment les réfugiés, les personnes déplacées, les communautés LBGTQI, les personnes handicapées, les personnes privées de liberté et les travailleurs du sexe, sont confrontés à des obstacles plus importants dans le contexte de la pandémie. Dans certains contextes, les expulsions et les déplacements causés par les démolitions

de maisons se sont poursuivis dans les zones d'habitation informelle et celles touchées par le conflit. En outre, les solutions numériques conçues pour garantir l'accès aux services essentiels, notamment l'éducation, les conseils de santé et les possibilités de travail, excluent de manière disproportionnée les groupes qui n'ont pas de connexion internet ni de culture numérique.

En outre, les lacunes au sein des systèmes de protection sociale se sont traduites par un accroissement de la charge des soins pour les femmes, qui assument une proportion plus importante des travaux de soin et d'entretien non reconnus et non rémunérés en raison de la persistance des normes sexospécifiques. Cette situation est aggravée par l'augmentation des incidents de violence domestique et des difficultés à accéder aux voies de recours en raison d'un accès limité aux tribunaux, ainsi que par la violence et le harcèlement dont sont victimes les femmes travaillant dans le secteur de la santé.

En outre, les communautés marginalisées et appauvries sont souvent situées à proximité de projets polluants et extractifs, ce qui entraîne des problèmes de santé respiratoire qui les rendent plus vulnérables à la COVID-19. Cette injustice environnementale est accentuée par des récits qui se félicitent de l'amélioration temporaire de la qualité de l'air et de la réduction des émissions, en soutenant des paradigmes opposant l'être humain à l'environnement qui détournent de la responsabilité de nos systèmes économiques et politiques tout en ignorant la souffrance des pauvres, des migrants et des peuples autochtones.

De nombreux gouvernements utilisent la crise pour réprimer les voix dissidentes et cibler des groupes déjà marginalisés, notamment par le biais de pouvoirs exceptionnel au titre de l'état d'urgence, des législations anti-terroristes, de fondamentalisme religieux, de surveillance accrue et de la militarisation. Les défenseurs des droits humains ont été attaqués, alors que les stratégies de sécurité sont minées par des ordres stricts de confinement sur place. Plusieurs gouvernements ont pris pour cible des médecins, des journalistes, des blogueurs et des défenseurs des droits humains qui ont fait des signalements sur la pandémie. Les défenseurs des droits humains détenus et les prisonniers et prisonnières politiques ont souvent été exclus des mesures de libération qui sont pourtant inadéquates, beaucoup de personnes étant piégées en détention préventive par la fermeture des tribunaux. Ces menaces sont particulièrement aggravées dans les contextes de conflit et d'occupation, tout en étant facilitées par les fabricants d'armes qui continuent à alimenter la violence. La rhétorique de la « guerre » face à la pandémie intensifie encore le climat de peur et d'encensement des réponses autoritaires, limitant ainsi considérablement l'espace disponible pour le contrôle et la participation du public, et la reddition de comptes. Alors que les États mobilisent des ressources sans précédent pour faire face à la crise, on constate une absence flagrante de transparence et de responsabilisation dans la prise de décision, comme en témoignent les importantes limitations de l'accès à l'information dans de nombreux pays. En même temps, ils utilisent des outils de surveillance pour recueillir des données personnelles, souvent en violation des droits à la vie privée et à la sécurité et en partenariat étroit avec un secteur technologique en pleine expansion.

Aujourd'hui il est temps de procéder aux transformations systémiques nécessaires depuis longtemps, en construisant une lutte au niveau mondial visant à faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour toutes et tous. Notre Charte commune formule une vision



du changement systémique axée sur la réappropriation des droits humains en tant que cadre commun d'analyse et de revendication, issue des luttes populaires en faveur du bien-être, de la dignité, de la participation et de l'égalité réelle. Cette vision est centrée sur l'expérience, l'analyse et le leadership des peuples autochtones, des communautés affectées et résistantes, des travailleurs organisés et des défenseurs des droits humains de base. En outre, face aux injustices systémiques, l'objectif de réinvention de la « normalité » exige d'articuler et de développer des modèles alternatifs inclusifs. Ces modèles existent depuis longtemps parmi les peuples autochtones et sont ancrés dans les connaissances traditionnelles, les réseaux de soins et la reconnaissance de l'interconnexion de toutes vies. D'autres modèles de réciprocité, d'aide mutuelle et de coopération existent - souvent développés par la nécessité - dans de nombreuses communautés pauvres, urbaines, paysannes et de pêcheurs et dans les mouvements sociaux qui y sont liés. Les mouvements féministes prônent depuis longtemps des alternatives fondées sur les principes d'égalité, de non-discrimination et de respect des personnes et de la planète. Tout en faisant face aux violations immédiates des droits humains, nos revendications portent nécessairement sur « le jour d'après » et insistent sur un futur qui privilégie les droits des personnes et de la nature par rapport aux profits, en repensant radicalement nos relations économiques, sociales, écologiques et politiques.

Nos revendications

Nous demandons à ce que les réponses à la COVID-19 soient centrées sur les droits humains et environnementaux, conformément aux principes d'universalité, de participation, de transparence, d'égalité réelle et de reddition des comptes. Toutes ces mesures devraient être conçues et mises en œuvre avec la participation réelle des communautés et des mouvements sociaux concernés et appliquer une analyse féministe en s'efforçant de surmonter les chevauchements, les inégalités structurelles et les injustices. Les États doivent utiliser le maximum de ressources disponibles pour mettre en œuvre ces mesures et réaliser pleinement les droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux de tout le monde. Des alternatives au *statu quo* dominant sont viables et nécessaires de toute urgence.

Des réponses justes exigent des États et des organismes internationaux qu'ils réagissent immédiatement à l'urgence de santé publique (comme indiqué dans nos trois premiers groupes de revendications ci-dessous) ; qu'ils adoptent des mesures provisoires pour assurer une reprise juste et pour faire face aux conséquences des mesures imposées pour contenir la pandémie ; et qu'ils prennent et soutiennent des mesures de transformation qui nous mèneront à une nouvelle normalité :

Garantir les soins

- Garantir un droit universel et égal aux soins de santé, notamment en veillant à ce que le dépistage, le traitement et la prévention de la COVID-19 soient accessibles à tous ;
- Protéger les travailleurs du secteur de la santé et les autres travailleurs essentiels en leur fournissant des équipements, des tests, des formations, des conseils de santé appropriés et des congés maladie payés ;
- Mettre en œuvre une protection complète en matière de travail pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs essentiels qui ne travaillent pas dans le secteur de la santé ;



- Reconnaître, soutenir et redistribuer le travail non rémunéré en matière de soins et adopter des mesures visant la conciliation entre la vie de famille et le travail, et adopter des mesures urgentes pour arrêter la montée de la violence domestique et des féminicides ;
- Arrêter les expulsions, les dépossessions de terres, les coupures de services publics et les violations des droits connexes ;
- Garantir la fourniture, dans la dignité, d'un revenu de base universel, de nourriture, d'eau, de logement, d'installations sanitaires et d'autres besoins, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité accrue, telles que les chômeurs, les travailleurs informels et mal payés et les résidents des zones d'habitation informelle ;
- Protéger les défenseurs des droits humains et de l'environnement et les prisonniers politiques, notamment en libérant les personnes incarcérées pour avoir exercé leur droit de défendre les droits, et assurer un environnement favorable à la défense des droits de humains ;
- Rassembler des données ventilées, notamment par sexe, ethnicité, statut socio-économique, en relation avec les impacts sanitaires, sociaux et économiques de la crise sur différents groupes, les mettre à la disposition du public et les utiliser pour élaborer des réponses qui prennent en compte les besoins de tous ;
- Veiller à ce que les mécanismes de justice nationale et internationale (notamment les tribunaux, les commissions, les institutions nationales des droits de l'homme, les procédures spéciales) soient accessibles - en particulier aux personnes les plus vulnérables - et que, de leur propre initiative et lors du traitement des affaires, ils surveillent et réparent les violations commises par l'État et les acteurs non étatiques, en prévoyant des recours immédiats et des garanties systémiques pour éviter qu'elles ne se reproduisent et pour réaliser pleinement les droits humains et de l'environnement ; et
- Redistribuer la richesse mondiale conformément aux obligations de coopération et d'assistance internationales en matière de droits humains, et respecter l'autodétermination.

Défendre les droits durement gagnés

- Maintenir, faire appliquer et renforcer - plutôt que suspendre ou révoquer - les droits humains, les droits environnementaux et les droits des travailleurs, notamment en obligeant les entreprises à rendre des comptes au niveau national et extraterritorial ;
- Respecter les droits des peuples autochtones à l'autodétermination et au consentement libre, préalable et éclairé, ainsi qu'à la participation réelle des communautés au sens large ;
- Défendre les droits sexuels et reproductifs internationalement reconnus et bloquer toute tentative de restriction ;
- Assurer la transparence de l'allocation des ressources et de la prise de décision concernant les mesures visant à répondre à la crise, y compris l'utilisation d'outils de surveillance, et élargir, plutôt que restreindre, l'accès à l'information et la liberté d'expression afin de renforcer la participation et la reddition de comptes ;
- Veiller à ce que les données personnelles recueillies soient rendues anonymes et ne soient en aucun cas partagées publiquement ;
- Prévenir une sécurisation et une militarisation accrues et veiller à ce que les responsables soient tenus de rendre compte pour les sévices, arrestations et abus relatifs à la surveillance liés au confinement et aux pouvoirs d'urgence, notamment à l'encontre des minorités ethniques et des communautés les plus pauvres et marginalisées ; et



- Veiller à ce que toute restriction des droits, y compris du droit à la vie privée, soit strictement nécessaire, limitée dans le temps, légale, raisonnable, proportionnelle et conforme aux normes internationales.

Interdire de tirer profit de la pandémie

- Interdire l'emprise des entreprises sur les institutions gouvernementales et l'élaboration des politiques, notamment par le biais du lobbying, des dons destinés au blanchiment de l'image et des pratiques de chassés-croisés entre le secteur privé et public ;
- Interdire les prix abusifs et autres formes de mercantilisme ;
- Défendre les droits de négociation collective et la participation réelle des travailleurs à l'élaboration des politiques de travail ;
- Exiger que tout test, traitement et vaccin contre la COVID-19 ne soit pas soumis à brevet et garantir un accès juste et égal entre les pays ;
- Arrêter toutes les activités extractives et le traitement des permis qui pourraient avoir un impact négatif sur les droits des communautés, des travailleurs et de l'environnement ;
- Respecter les appels mondiaux au cessez-le-feu, notamment en appliquant un moratoire sur toutes les ventes d'armes ;
- Fournir aucune assistance aux pollueurs et autres industries qui violent les droits environnementaux et humains, tout en assurant des transitions justes pour les travailleurs et les communautés qui dépendent de ces industries ;
- Interdire toute augmentation de la commercialisation ou de la privatisation en rapport avec la pandémie, y compris pour les entreprises technologiques fournissant des services numériques ; et
- Suspendre la négociation des nouveaux accords de l'Organisation mondiale du commerce.

Prévoir une reprise juste

- Imposer aux grandes entreprises au niveau mondial des taxes substantielles et mettre fin aux subventions en leur faveur, éliminer les flux financiers illicites, introduire l'impôt sur la fortune et mettre fin aux échappatoires, aux paradis et aux congés fiscaux ;
- Annuler la dette des pays et des communautés à revenu faible ou modéré, et veiller à ce que toutes les politiques de prêt et les garanties des institutions financières internationales donnent la primauté aux obligations en matière de droits humains et de protection de l'environnement ;
- Donner la priorité aux droits humains des personnes et aux protections environnementales par rapport aux intérêts particuliers des entreprises dans les plans de relance économique gouvernementaux et internationaux (y compris l'ensemble de mesures adopté par le G20), notamment en promouvant les économies fondées sur les soins/régénératives qui font progresser l'égalité réelle et des transitions énergétiques justes des énergies fossiles vers le zéro carbone ; et
- Soutenir un instrument international juridiquement contraignant et des lois nationales pour réguler le pouvoir des entreprises

Réinventer la « normalité »

- Se recentrer sur des modèles alternatifs fondés sur la solidarité, la coopération, le soutien mutuel et les économies participatives, qui valorisent la contribution sociale du secteur des



services de soins et d'autres formes de travail et le bien-être mutuel des personnes et de la nature, déjà conçus et mis en œuvre par les peuples autochtones, les mouvements sociaux, les femmes leaders et les organisations féministes de base, les communautés pauvres, paysannes et autres communautés concernées ;

- Mener la transition des économies de manière juste, conformément à la science du climat, aux normes de biodiversité pour l'après 2020 et aux droits humains ;
- Nationaliser les systèmes de santé et les chaînes d'approvisionnement, concernant notamment les produits pharmaceutiques, afin d'inverser la marchandisation et garantir le droit universel à la santé ;
- Assurer la souveraineté alimentaire, notamment en donnant la priorité au financement public pour soutenir l'agriculture durable de subsistance et en renforçant les droits fonciers, la restitution et la redistribution pour lutter contre la dépossession et les inégalités ;
- Garantir le droit au logement pour tous, notamment en fournissant des ressources pour la construction de solutions de logement social, en réglementant le secteur locatif privé et en éliminant la financiarisation du marché immobilier ;
- Créer des systèmes universels pour la prestation publique de soins, en assurant leur reconnaissance et leur distribution équitable afin de s'attaquer aux inégalités et à la discrimination basées sur le genre, et en soutenant des réseaux de soins de proximité réactifs et durables ;
- Garantir l'accès à un enseignement public gratuit et de qualité à tous les niveaux pour tous, en incluant des aménagements pour remédier à la perte de temps et d'opportunités en matière d'éducation ; et
- Adopter des systèmes de protection sociale complets, tels que le revenu de base universel, les régimes non contributifs et d'autres mesures au-delà de l'aide d'urgence.